

À DISPOSITION DES HABITANTS DE

La Rouquette

Martiel

Morlhon le Haut

Savignac

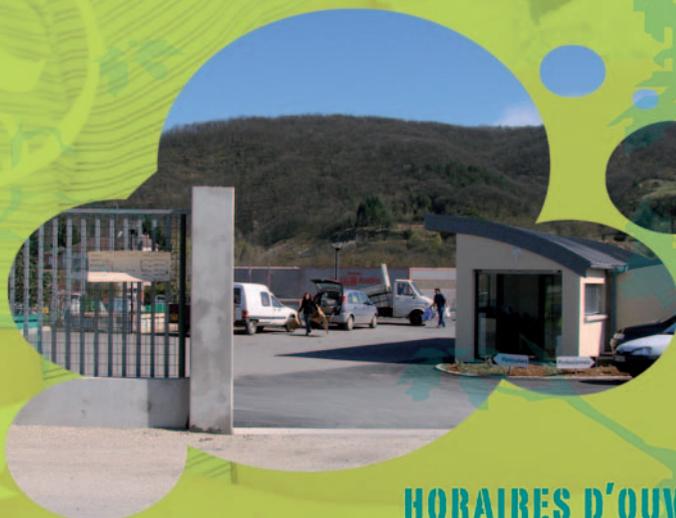
Toulonjac

Vailhourles

Villefranche de Rouergue



DECHETTERIE DES PARTICULIERS



HORAIRE D'OUVERTURE

du lundi au samedi

de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Fermé le dimanche et les jours fériés

Papier



Carton



Textiles



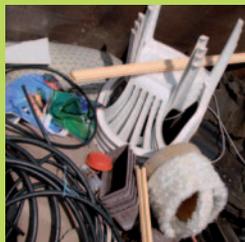
Verre



Gravats



Encombrants



Ferraille



Bois valorisable



LES DÉCHETS ACCÉ

Déchets verts



Seringues

Aiguilles



Huile minérale

(vidange)



Huile végétale

(friture)



Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques : DEEE

Gros électroménagers



Petits appareils ménagers et unités centrales



Écrans



Néons et ampoules



Déchets Ménagers Spéciaux : DMS



Piles, batteries, aérosols, acides, bases, solvants liquides, phytosanitaires, produits pâteux (peintures, colles), produits comburants, emballages souillés ayant contenu des matières dangereuses, filtres à huile, produits non identifiés, radiographies.

LOCALISATION



les ordures ménagères - les déchets collectés en tri sélectif - les déchets putrescibles - les déchets à risque (bouteilles de gaz, extincteurs, armes) - les éléments entiers de véhicules - les déchets amiantés - les déchets radioactifs (sauf radiographies) - les pneus - les déchets spéciaux inflammables ne figurant pas dans la liste des Déchets Ménagers Spéciaux acceptés.

EXTRAIT DU RÈGLEMENT

L'accès à la déchetterie est limité aux véhicules de tourisme avec ou sans remorque et à tout véhicule dont le PTAC est inférieur à 3,5 T. Il est demandé aux usagers de décharger leur véhicule et de trier leurs déchets conformément à la liste énumérée précédemment.



Communauté de Communes du Villefranchois
BP 421 - Chemin de Treize Pierres
12204 VILLEFRANCHE DE ROUERGUE
Tél. 05 65 65 08 01 - Fax 05 65 65 08 05

